



Conseil économique et social

Distr. générale
22 juin 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 12 d) de l'ordre du jour

Questions de coordination, questions relatives

**au programme et autres questions : programme à long
terme d'aide à Haïti**

Rapport du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [2019/32](#) du Conseil économique et social dans laquelle celui-ci a prié le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti de lui présenter, pour examen à sa session de 2020, un rapport sur les travaux du Groupe, accompagné de recommandations, le cas échéant. On y trouvera les principales conclusions tirées par le Groupe à l'issue de sa visite à Washington, en mars 2020, à l'occasion de laquelle ses membres se sont entretenus avec des représentants des institutions financières internationales et de la société civile. Y figurent également les conclusions qu'il a tirées de ses entretiens en ligne avec les autorités haïtiennes et avec les représentants du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et de l'équipe de pays des Nations Unies. Compte tenu des restrictions aux déplacements liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le Groupe ne s'est pas rendu à Haïti pendant la période considérée.

Le Groupe constate que la pandémie de COVID-19 risque fort d'aggraver la crise multidimensionnelle à laquelle le pays est en proie et pourrait anéantir les progrès accomplis sur les fronts du développement et de la sécurité au cours des 15 dernières années et exacerber les tensions sociales et politiques. Il souligne que l'unité d'action s'impose face à cette crise sanitaire, humanitaire et socioéconomique sans précédent, qui exige que tous les acteurs concernés de l'ensemble de l'échiquier politique se rassemblent et collaborent avec des parties prenantes diverses.

Le Groupe rappelle que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reste le cadre directeur de l'action menée pour riposter efficacement à la COVID-19 et accompagner Haïti sur la voie du développement à long terme. De fait, c'est seulement en concrétisant les objectifs de développement durable que les pays pourront atténuer les effets de la pandémie et renforcer leur résilience face à de futurs chocs et crises. Il demande à la communauté internationale et notamment aux organismes des Nations Unies de continuer à faire preuve de solidarité et de volontarisme et d'offrir un appui coordonné et cohérent au Gouvernement haïtien afin



de l'aider à gérer correctement la crise de la COVID-19 et à accélérer les efforts qu'il déploie pour atteindre les objectifs de développement durable pendant la décennie d'action proclamée en leur faveur.

Le Groupe s'inquiète de la dégradation de la situation humanitaire en Haïti : la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire et 4,1 millions de personnes dans le pays requièrent une aide alimentaire d'urgence. Il souligne qu'il importe d'allouer suffisamment de ressources à la réponse humanitaire afin que les organisations qui la mettent en œuvre puissent rester sur le terrain et y fournir une assistance vitale.

I. Introduction

A. Mandat et composition du Groupe

1. Créé en 1999 et réactivé en 2004, le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti est présidé par le Canada et composé des représentantes et représentants permanents de l'Argentine, des Bahamas, du Belize, du Bénin, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, d'El Salvador, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, d'Haïti, du Mexique, du Pérou, de la Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies.

2. Dans sa résolution [2019/32](#), le Conseil économique et social a décidé de proroger le mandat du Groupe jusqu'à la conclusion de sa session de 2020, afin de pouvoir suivre la situation de près et de formuler des conseils concernant la stratégie de développement à long terme d'Haïti en vue de favoriser le relèvement, la reconstruction et la stabilité du pays sur les plans économique et social, en accordant une attention particulière à la nécessité d'assurer un appui international cohérent et durable au pays. Il a prié le Groupe de lui présenter un rapport sur ses activités pour examen à sa session de 2020.

3. Le présent rapport est le seizième établi à l'intention du Conseil économique et social par le Groupe depuis sa réactivation, en 2004. On y trouvera les principales conclusions qu'il a tirées de sa visite à Washington, en mars 2020, de ses entretiens en ligne avec les autorités haïtiennes et des réunions qu'il a tenues à New York avec diverses parties prenantes pendant la période considérée. En raison de la flambée de maladie à coronavirus (COVID-19) survenue pendant la période considérée et des restrictions aux déplacements qui en ont découlé, le Groupe ne s'est pas rendu à Haïti pendant la période considérée mais a tenu des consultations en ligne avec ses interlocuteurs haïtiens.

B. Résumé des activités menées par le Groupe pendant la période considérée

4. Compte tenu des inquiétudes liées à la situation humanitaire, aux questions de développement, au climat politique et aux conditions de sécurité en Haïti, le Groupe a organisé, plus tôt qu'au cours des périodes précédentes, une série d'activités devant lui permettre de mieux appréhender la situation du pays. Le 4 septembre 2019, les membres du Groupe ont participé, avec le Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti alors en poste, Bocchit Edmond, à un déjeuner organisé par la Mission permanente d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York pour marquer le vingtième anniversaire de la création du Groupe. À cette occasion, ils ont pu s'entretenir directement avec un haut fonctionnaire haïtien de la situation dans le pays et des futures priorités du Gouvernement.

5. Le 31 octobre 2019, au vu de l'aggravation de la crise économique, de la détérioration de la situation humanitaire, de l'insécurité montante et de l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays, le Groupe a tenu une réunion d'information avec la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et le Représentant spécial adjoint par intérim du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires. Dans une déclaration en date du 6 novembre publiée à l'issue de cette réunion, il a exhorté la communauté internationale à rester collectivement engagée à l'appui d'Haïti (voir annexe I).

6. Le 2 mars 2020, le Groupe s'est rendu à Washington, où ses membres ont rencontré des représentants du Fonds monétaire International (FMI), de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID), de l'Inter-American Dialogue, de l'United States International Development Finance Corporation et du Département d'État des États-Unis ainsi que des représentants des autorités haïtiennes, dont la Conseillère spéciale du Président haïtien, Esther Antoine.

7. Le 4 mars 2020, le Groupe a participé à une réunion d'information des États Membres sur la situation humanitaire en Haïti animée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti, le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Haïti auprès de l'ONU, Patrick Saint-Hilaire, et des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres organismes humanitaires des Nations Unies.

8. Le 29 avril 2020, le Groupe a tenu une réunion en ligne avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour Haïti, le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'Haïti auprès de l'ONU et des représentants du Ministère de la santé publique et de la population, de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire et de la Commission multisectorielle de gestion de la pandémie de COVID-19 et des représentants de l'équipe de pays des Nations Unies. Il a été question des conséquences sanitaires, humanitaires et socioéconomiques de la COVID-19 sur le pays et notamment de la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire. À la suite de cette réunion, le Groupe a publié, le 8 mai, une déclaration de solidarité en soutien à Haïti (voir annexe II).

9. Le Groupe remercie le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire et les membres du BINUH et de l'équipe de pays des Nations Unies de l'appui qu'ils ont apporté à ses travaux.

II. Aperçu de la situation dans le pays

A. Crise de la COVID-19

10. Le présent rapport s'inscrit dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui déferle sur le monde, et avec elle une vague de décès et d'immenses souffrances humaines. Haïti a été l'un des derniers pays des Caraïbes à être touché, en partie parce que le tourisme et les flux de personnes venant d'autres pays y sont limités. Le premier cas a été enregistré le 19 mars 2020. Le même jour, le Président haïtien, Jovenel Moïse, a déclaré l'état d'urgence sanitaire. Il a ensuite annoncé une série de mesures visant à contenir le virus, notamment la fermeture de tous les aéroports, des postes frontière, des ports, des écoles et des parcs industriels, l'interdiction des rassemblements et l'instauration d'un couvre-feu sur le territoire national, de 20 heures à 5 heures. Une circulaire administrative recensant les mesures à prendre face à la pandémie, dont le port du masque et la définition d'un protocole de nettoyage des transports publics, a également été publiée. Les cas se sont multipliés depuis lors et les modélisations indiquent qu'en l'absence de mesures d'atténuation, le bilan du virus pourrait atteindre 400 000 hospitalisations et 17 000 décès.

11. Le Groupe a pris note de la création, au début du mois d'avril 2020, d'un comité scientifique multidisciplinaire et d'une commission multisectorielle devant aider le Ministère de la santé publique et de la population à gérer la pandémie de COVID-19, et de l'établissement d'un plan de riposte sanitaire prévoyant des dépenses à hauteur

de 176 millions de dollars des États-Unis. La COVID-19 touche tous les pays, indépendamment de leur niveau de revenu et de développement, mais elle jette une lumière crue sur les inégalités profondes qui existent entre les populations favorisées de la planète et celles qui sont marginalisées. Le Groupe a été informé qu'Haïti, qui relève de la catégorie des pays les moins avancés, serait particulièrement touché en raison des ressources limitées dont il dispose, de la fragilité de ses infrastructures sanitaires, de ses lacunes en matière d'hygiène et de salubrité, de la forte concentration de sa population, de ses difficultés socioéconomiques chroniques et de ses besoins humanitaires substantiels.

12. Le Groupe a constaté que sans riposte adaptée, la COVID-19 pourrait anéantir les progrès accomplis par le pays depuis 15 ans sur les plans du développement et de la sécurité. Une mauvaise gestion de la pandémie pourrait éroder encore la confiance de la population envers les institutions nationales, exacerber les tensions politiques et sociales, aboutir à des violations des droits de l'homme et conduire à un regain de violence et à une montée de l'insécurité. Le Groupe a été averti qu'il importait d'assurer la bonne coordination des structures institutionnelles dans la lutte contre la COVID-19. Il a également été informé que l'action globale et la solidarité étaient les meilleurs moyens d'atténuer l'impact de cette crise mondiale sur Haïti et que le système des Nations Unies, les États Membres, les donateurs, les institutions financières internationales et toutes les parties prenantes devaient se mobiliser collectivement et rapidement à l'appui de la prévention et de la réponse à la COVID-19 et de l'atténuation de ses conséquences humanitaires et socioéconomiques.

13. Sous la direction technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'équipe de pays des Nations Unies a entamé des discussions avec le Gouvernement, les institutions financières internationales et l'Union européenne concernant la réalisation, par les pouvoirs publics haïtiens, d'une étude conjointe approfondie de l'impact socioéconomique de la COVID-19. Les résultats de cette étude serviraient à établir un cadre collectif pour le redressement socioéconomique du pays. Le Groupe souligne que l'action menée face à la COVID-19 et aux crises humanitaires devrait être guidée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, puisque c'est seulement en tenant compte de tous les facteurs sous-jacents qu'il sera possible de renforcer la résilience d'Haïti face à de futurs chocs et crises. Il s'inquiète de constater qu'alors que le Programme 2030 a été adopté depuis cinq ans, sa mise en œuvre n'a pas beaucoup progressé. Le Groupe souligne que le Gouvernement doit intégrer le Programme 2030 aux stratégies et plans nationaux de développement et invite la communauté internationale à renforcer l'appui qu'elle offre aux autorités haïtiennes, afin de faire en sorte que le pays atteigne les objectifs de développement durable pendant la décennie d'action.

B. Situation politique et conditions de sécurité

14. La situation politique en Haïti s'est faite plus volatile encore depuis le dernier rapport du Groupe, daté du 20 juin 2019 (E/2019/80). Au deuxième semestre de 2019, les difficultés économiques et sociales, conjuguées à une nouvelle escalade dans la crise politique prolongée que connaît Haïti, ont entraîné des manifestations massives et un verrouillage du pays (*peyi lòk*) qui ont quasiment paralysé l'activité économique et sociale des grandes villes haïtiennes entre les mois de septembre et novembre.

15. Le Président haïtien gouverne sans parlement depuis le début de l'année, car les élections législatives et municipales qui devaient se tenir le 27 octobre 2019 n'ont pas eu lieu et que le mandat de tous les députés et d'un tiers au moins des sénateurs est arrivé à terme le 13 janvier 2020. Après plusieurs tentatives de sortie de la crise politique, un nouveau Premier Ministre, Joseph Jouthe, a été nommé le 2 mars 2020.

Dans le discours d'investiture qu'il a prononcé le 4 mars, M. Jouthe a indiqué que ses priorités seraient la lutte contre l'insécurité, l'atténuation des inégalités sociales et la relance de l'économie. Il a également présenté la composition de son Gouvernement, composé de 19 ministres, dont 4 femmes, et 9 secrétaires d'État, dont 2 femmes.

16. Il est à craindre que, pour nécessaires qu'elles soient, les mesures adoptées par le Gouvernement pour empêcher la propagation du virus nuisent aux efforts faits vers l'adoption de réformes essentielles pour le pays et entravent notamment la révision constitutionnelle et la tenue des élections municipales, parlementaires et présidentielles prévues pour 2021.

C. Perspectives économiques

17. Même avant l'apparition de la COVID-19, Haïti souffrait déjà d'une situation économique difficile en raison de ses antécédents d'instabilité politique et de troubles sociaux et de son exposition à des risques naturels qui se concrétisent fréquemment par des catastrophes dévastatrices. Haïti est l'un des pays les plus pauvres et les moins égalitaires au monde. En 2019, il occupait la 169^e place sur 189 au classement des pays selon l'indice de développement humain et, selon la Banque mondiale, il se trouvait en 2020 au troisième rang des pays présentant le plus fort coefficient de Gini (60,8). Plus de 6 millions d'Haïtiennes et Haïtiens (soit environ les deux tiers de la population) ne peuvent subvenir à leurs besoins essentiels et 2,5 millions d'entre eux (soit 1 sur 4) vivent dans une pauvreté extrême, en particulier dans les zones rurales, où beaucoup dépendent de l'agriculture de subsistance pour nourrir leur famille.

18. Avec l'inflation galopante (+20 % à la fin de l'exercice budgétaire), la dépréciation de 25,5 % de la monnaie nationale (la gourde) contre le dollar des États-Unis sur les deux dernières années, l'accumulation de retards de paiement et le prix toujours élevé de l'énergie, la vie est de plus en plus difficile pour la population haïtienne. On estime de plus que le produit intérieur brut (PIB) du pays, qui n'avait enregistré qu'une croissance modeste pendant l'exercice 2017/18, s'est contracté de 0,9 % en 2019 et que cette tendance se maintiendra en 2020.

19. Les conséquences de la COVID-19 risquent de porter un nouveau coup à l'activité économique du pays et d'aggraver les problèmes d'insécurité économique auxquels il faisait déjà face. On s'attend ainsi à ce que la diminution des exportations de textile (qui ont généré 1,11 milliard de dollars en 2018/19) et la chute sévère des envois de fonds (3,3 millions de dollars en 2019, soit 39 % du PIB haïtien) provoque une augmentation spectaculaire de son déficit courant, qui passerait d'un taux estimé de 3,5 % du PIB en 2018/19 à 7,2 % en 2019/20. Les subventions énergétiques, dont le montant estimé représentait 6,5 % du PIB en 2019, sont toujours un fardeau budgétaire et continuent de limiter les marges de manœuvre de la dépense publique dans d'autres secteurs. La baisse des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses de santé et des dépenses sociales liée à la riposte contre la COVID-19 risquent également de creuser le déficit budgétaire du pays.

20. Les interlocuteurs du Groupe ont insisté sur le fait que le Gouvernement haïtien devrait atténuer l'impact économique de la crise de la COVID-19 en débloquant les ressources nécessaires pour soutenir les moyens de subsistance de la population et favoriser la relance et la résilience. Ils ont fait observer que les pouvoirs publics devraient faire le nécessaire pour apporter une aide économique à la population et en particulier aux nombreux Haïtiennes et Haïtiens qui dépendent du secteur informel pour gagner leur vie. Pour que cela soit possible, il est primordial que la communauté internationale apporte aux autorités haïtiennes l'appui dont elles ont besoin.

21. Le Groupe a été informé que le FMI avait approuvé le versement d'un montant de 111,6 millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide en vue d'aider Haïti à combler le déficit de sa balance des paiements et à financer la riposte à la pandémie et que la Banque mondiale avait approuvé un projet de financement accéléré à hauteur de 20 millions de dollars pour la réponse à la COVID-19 dans le pays. Il a également appris que, le 26 mars, la BID avait annoncé la création d'un dispositif de prêt spécial à l'usage des pays touchés par la COVID-19. Les interlocuteurs du Groupe ont fait observer que les donateurs bilatéraux et multilatéraux devraient prendre des mesures plus ambitieuses et proactives pour aider Haïti à faire face aux conséquences économiques de la crise, notamment en lui permettant de suspendre le service de sa dette pendant la durée de la pandémie.

D. Indicateurs sociaux

22. Les indicateurs sociaux d'Haïti sont un rappel brutal de la qualité de vie médiocre de la population. Selon la Banque mondiale, les 10 % d'Haïtiens les plus riches se partagent plus de 48 % de la richesse nationale, contre 1 % pour les 10 % les plus pauvres. Sous l'effet combiné des inégalités de revenus, de la pauvreté généralisée, de taux élevés de sous-emploi et de chômage (officiellement aux alentours de 14 %), en particulier parmi les jeunes, de la malnutrition et d'un accès limité à des services sociaux de base de qualité, y compris en matière de santé et d'éducation, il est presque impossible pour les Haïtiennes et les Haïtiens de réaliser leur plein potentiel. De plus, les inégalités de genre persistent : la violence contre les femmes et les filles est courante et les femmes subissent toujours des discriminations en matière d'accès à la santé, à l'éducation, à des postes à responsabilité et à des emplois bien rémunérés.

23. Avec une espérance de vie moyenne de 63,5 ans (66 ans pour les femmes et 61 ans pour les hommes) Haïti se place de ce point de vue au 154^e rang sur 183 pays. L'espérance de vie en bonne santé n'y est que de 44 ans, soit un niveau préoccupant. Avec 529 décès pour 100 000 naissances vivantes, le taux de mortalité maternelle demeure élevé. On constate une forte prévalence de la malnutrition, qui menace gravement le développement physique et mental des enfants. Le pays présente un taux de malnutrition aiguë de 6 % et son taux de malnutrition aiguë sévère, à 2,1 %, dépasse le seuil d'urgence de 2,0 % défini par l'Organisation mondiale de la santé. La pandémie de COVID-19 risque de faire augmenter de 25 % le nombre d'enfants de moins de 5 ans malnutris. Les interlocuteurs du Groupe craignent que la malnutrition infantile gagne encore du terrain au fur et à mesure que les conséquences de la COVID-19 se feront davantage sentir. La fermeture des écoles de tout le pays en avril 2020 ayant entraîné la suspension de fait du programme d'alimentation scolaire organisé avec l'appui des Nations Unies (qui est l'un des principaux filets sociaux du pays), 300 000 enfants se sont trouvés privés d'une aide alimentaire quotidienne.

24. Les indicateurs de santé sont également préoccupants. Plus de 90 % des établissements de soins facturent des frais de prise en charge. Plus de la moitié de la population vit avec moins de 2,42 dollars par jour, ce qui laisse peu de place aux dépenses de santé, notamment aux soins préventifs, dans le budget quotidien des Haïtiennes et des Haïtiens. La dépense publique dans le secteur de la santé représente moins de 1 % du PIB, soit un volume de ressources insuffisant pour moderniser les infrastructures sanitaires et renforcer les capacités du personnel médical. Alors que plus de 85 % des professionnels ayant suivi un enseignement supérieur, dont de nombreux professionnels de santé, quittent le pays pour tenter leur chance à l'étranger, de nombreux hôpitaux et centres de soins manquent gravement de personnel. Fragile, le système de santé pourrait vite se trouver submergé par la

COVID-19, compte tenu de l'augmentation de la demande de lits d'hôpital (pour des besoins situés entre 7 500 et 9 000 lits) et de respirateurs, alors que les maladies cardiovasculaires, qui sont un facteur aggravant de la maladie à coronavirus, sont aussi la principale cause de décès dans le pays. De plus, en raison de l'insuffisance des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, la COVID-19 peut facilement se propager, notamment dans les collectivités densément peuplées.

25. Le secteur de l'éducation reste fragile. Même si le principe de la gratuité de l'école est inscrit dans la Constitution, la dépense publique dans le domaine de l'éducation ne représente que 1,7 % du PIB. La grande majorité des établissements scolaires sont privés ou gérés par des organisations religieuses et facturent des droits de scolarité de quelque 80 dollars par an, soit un montant que nombre de familles ne sont pas en mesure de payer puisqu'il équivaut à 15 % au moins du revenu moyen dans le pays. Ainsi, dans les zones rurales, un tiers environ des enfants de 6 à 11 ans ne fréquentent pas l'école. C'est aussi le cas de 9 % des enfants des zones urbaines. Les taux d'abandon scolaire et de redoublement sont également élevés, la durée de scolarité moyenne étant de 5,4 ans. On estime que moins de 20 % des professeurs ont les titres requis pour enseigner. Quoique les pouvoirs publics aient pris des mesures visant à améliorer la situation sur le plan de l'éducation au cours des dernières années, celles-ci n'ont malheureusement pas abouti à des progrès concrets, en raison d'insuffisances dans leur application et en particulier d'un manque de financement. La COVID-19 a porté un coup sévère à l'éducation en Haïti. Peu d'institutions nationales ont été capables d'offrir un enseignement à distance en raison notamment de problèmes d'accès à l'électricité et à Internet et du manque d'outils et plateformes pédagogiques et de services d'éducation en ligne. Il est inquiétant que l'année scolaire 2019/20 n'ait pas pu être menée à son terme.

26. Le Groupe souligne que l'accès à une éducation de qualité est une condition *sine qua non* du développement social et économique. Plus d'un tiers de la population haïtienne est âgée de moins de 15 ans et les jeunes de 15 à 24 ans comptent pour 32 % des personnes sans emploi. Offrir aux enfants une éducation de qualité, c'est améliorer leurs perspectives d'emploi et leur permettre de réaliser leur plein potentiel tout au long de leur vie. La situation de l'éducation pourrait encore se dégrader sous l'effet de la COVID-19. La crise entraîne une fermeture prolongée des établissements scolaires qui peut faire augmenter le taux d'abandon et nuire à l'apprentissage, notamment parce que l'enseignement à distance est difficile à mettre en place dans un pays dans lequel les deux tiers de la population n'avaient pas accès à Internet en 2018. Les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés, dont les enfants handicapés, ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, les enfants migrants ou déplacés et ceux qui vivent dans des collectivités rurales et pauvres risquent de prendre encore plus de retard. La perte de la protection offerte par le cadre scolaire peut aussi compromettre le bien-être des enfants, car les enfants et les jeunes qui ne sont pas scolarisés peuvent être plus facilement recrutés par des groupes criminels, y compris des gangs violents. Il faut donc agir d'urgence pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur l'éducation des enfants, y compris, par exemple, en utilisant la radio et la télévision comme modalités d'enseignement à distance. Dans le même temps, cette crise offre l'occasion de réfléchir aux moyens de renforcer le système éducatif dans l'intérêt de tous les enfants du pays.

E. Besoins humanitaires

27. Les besoins humanitaires ont presque doublé dans le pays au cours de l'année écoulée. Quelque 5,1 millions de personnes, soit environ la moitié de la population, nécessitent une aide d'urgence. Ces besoins supplémentaires découlent essentiellement d'un pic d'insécurité alimentaire plus grave encore que celui qu'avait

causé le tremblement de terre de 2010, et qui fait d'Haïti l'un des 10 pays au monde qui traversent actuellement les pires crises alimentaires. Selon les données les plus récentes (avril 2020), le prix des aliments de base (panier alimentaire) a augmenté de 25 % sur les 12 derniers mois et aurait encore grimpé ces dernières semaines. Cette hausse des prix, qui s'ajoute à la dépréciation de la monnaie nationale et à une diminution de 12 % de la production agricole entre 2018 et 2019, a sensiblement restreint l'accès à l'alimentation des ménages les plus pauvres. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, quelque 4,1 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence et 1,2 million d'entre elles se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire critique (phase 4). On s'attend à ce que les conséquences de la pandémie fassent passer en phase 4 une partie des 2,9 millions de personnes actuellement en phase 3 (soit une situation d'insécurité alimentaire grave).

28. Haïti reste par ailleurs très exposé à des catastrophes soudaines telles que les ouragans ou les tremblements de terre. Selon l'indice INFORM de gestion des risques, il est classé au premier rang des pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes, et au quatorzième rang des pays les plus vulnérables sur l'ensemble de la planète. Le Groupe souligne qu'il importe de préparer correctement la saison des ouragans qui s'annonce et de faire en sorte que la lutte contre les effets de la COVID-19 n'accaparent pas l'attention et les ressources qu'il convient d'accorder aux mesures de préparation, d'atténuation des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques.

29. Le Groupe se félicite des progrès substantiels qui ont été faits dans la lutte contre le choléra dans le cadre du Plan d'élimination du choléra en Haïti (2013-2022) et de la nouvelle stratégie de lutte contre le choléra en Haïti de l'Organisation des Nations Unies définie par le Secrétaire général, qui ont permis d'améliorer les systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau, de renforcer la surveillance épidémiologique et de conduire des interventions précoces pour maîtriser la propagation de la maladie. Fait rassurant, aucun nouveau cas n'a été confirmé en laboratoire depuis février 2019 et aucun décès attribuable au choléra n'est survenu depuis janvier 2019. Le Groupe craint toutefois que ces progrès soient compromis par les conséquences de la COVID-19, qui pourraient faire passer de 35 % à 68 %, soit multiplier quasi par deux, le nombre de personnes n'ayant pas d'accès ou un accès limité à l'eau potable, qui s'élèverait alors à 6,8 millions. Le Groupe souligne qu'il importe de consolider les progrès accomplis dans la lutte contre le choléra, y compris au moyen de mesures de développement à long terme qui permettraient d'améliorer l'accès des Haïtiennes et des Haïtiens à l'eau et à l'assainissement. Il constate également que les systèmes mis en place pour lutter contre le choléra peuvent être utilisés pour riposter contre la COVID-19, qu'il faudrait en tirer parti et les renforcer. Le financement de la nouvelle stratégie du Secrétaire général doit être une priorité si l'on veut à la fois éliminer le choléra d'ici à 2022 et offrir un soutien concret aux collectivités les plus touchées.

30. Le Groupe a été informé du nombre considérable de personnes d'origine haïtienne qui sont rentrées volontairement en Haïti ou y ont été rapatriées par les autorités dominicaines au cours des dernières années. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, en 2018 puis en 2019, quelque 100 000 migrants haïtiens sont rentrés volontairement ou ont été rapatriés de force depuis la République dominicaine. On estime que pendant les premiers mois de 2020, entre 5 000 et 7 000 personnes ont quitté chaque mois le sol dominicain pour rentrer en Haïti. Toutefois, depuis le 1^{er} mars 2020, date de début de l'épidémie de COVID-19 en République dominicaine, et malgré la clôture de la frontière officielle, le nombre de personnes revenant en Haïti s'établit autour de 4 000 par semaine, pour un total de 35 000 retours enregistrés. La traversée de la frontière par des points de passage non officiels fait augmenter le risque de contamination et de transmission de la COVID-19, mais

expose également davantage les femmes, les filles et les garçons au risque de traite et d'autres atteintes. Le fait que les migrants de retour au pays soient stigmatisés par les habitants des collectivités locales, qui les accusent d'être porteurs du virus et de le diffuser sur place, est un sujet de préoccupation. Le Groupe souligne que le Gouvernement haïtien devrait, avec l'appui de la communauté internationale, fournir aux personnes revenant de République dominicaine la protection et l'assistance humanitaire dont elles ont besoin.

31. Malgré la situation humanitaire alarmante d'Haïti, les opérations humanitaires menées dans le pays sont parmi les moins bien financées au monde. Avant la flambée de COVID-19, le plan de réponse humanitaire 2020 pour Haïti n'était financé qu'à hauteur de moins de 10 %. Les besoins de ressources ont considérablement augmenté, le plan ayant été révisé pour tenir compte de la riposte à la COVID-19. Au total, 472 millions de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires des 2,3 millions de personnes les plus vulnérables (327,6 millions de dollars au titre du plan de réponse humanitaire révisé, 105 millions de dollars pour la riposte sanitaire à la COVID-19 et 39,3 millions de dollars pour d'autres mesures sanitaires). Le Groupe craint que l'insuffisance des ressources mobilisées pour les opérations humanitaires empêche les organisations humanitaires de fournir l'assistance sur le terrain dont la population a tant besoin.

F. Droits humains

32. L'insécurité permanente et la détérioration profonde des conditions socio-économiques en Haïti ont amplifié les défis en matière de droits de l'homme, notamment dans le contexte des violentes manifestations antigouvernementales de 2019 qui ont paralysé le pays pendant le *peyi lòk* ainsi que des affrontements entre gangs, qui ont fait de nombreux morts, blessés et déplacés – hommes, femmes et enfants. Le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit à un niveau de vie suffisant, notamment une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, et le droit à la santé physique et mentale ont été largement bafoués. On estime que 3 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés au quatrième trimestre 2019 en raison de l'insécurité et des manifestations. Les Haïtiens avaient de plus en plus de mal à accéder à la nourriture, à l'eau potable, aux médicaments et au carburant en raison des barrages routiers. Le secteur de la santé a été particulièrement touché par les pénuries d'électricité, de carburant et de fournitures et par l'incapacité du personnel médical à se rendre sur son lieu de travail.

33. L'application judiciaire du principe de responsabilité demeure un défi de taille. Des cas emblématiques du passé récent dans lesquels des violations des droits humains et des atteintes à ces droits ont été commises par des membres de gangs et des agents des forces de l'ordre, tels que ceux de Lilavois et Grand Ravine (2017), La Saline (2018) et Bel Air (2019), n'ont fait l'objet d'aucune mesure judiciaire visant à rendre justice des violations des droits de la personne et atteintes à ces droits qui avaient été commises. Le Groupe souligne à quel point il importe de mener des enquêtes efficaces sur les violations des droits humains et d'adopter les mesures nécessaires pour traduire les auteurs en justice et briser le cercle de la violence.

34. Le Groupe a été informé de la nécessité de traiter la question de l'augmentation des zones de non-droit sous le contrôle des gangs, qui pourrait avoir des effets d'exclusion à long terme sur les communautés. Il insiste sur la nécessité d'intensifier la lutte contre la violence des gangs en adoptant une approche multisectorielle qui englobe des programmes de lutte contre la violence de proximité, des mesures de gestion des armes et des munitions et de renforcement de l'état de droit, ainsi que des mesures politiques et socio-économiques. Il souligne également qu'il importe de

renforcer encore la capacité de la Police nationale d'Haïti de faire efficacement appliquer la loi tout en respectant les normes les plus élevées en matière de droits humains. Le Groupe se félicite que l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti ait réactivé sa table ronde thématique avec la société civile afin d'améliorer encore la promotion et le respect des droits humains ainsi que l'application du principe de responsabilité au sein de l'institution.

35. Le Groupe craint que la pandémie de COVID-19 n'aggrave les vulnérabilités existantes et ne conduise à de nouvelles violations des droits humains. Des flambées de violence dues à la peur de la pandémie et à la stigmatisation des personnes touchées ou soupçonnées d'être touchées par la maladie ont été observées dans le pays. Le Groupe accueille avec satisfaction les campagnes d'information menées par les institutions nationales, notamment l'institution nationale des droits de l'homme, avec le soutien des Nations Unies, pour sensibiliser la population à la question du virus et réduire la stigmatisation. Il appelle également à l'adoption urgente de mesures extraordinaires pour empêcher la propagation de la COVID-19 dans les prisons haïtiennes surpeuplées (343 % de taux d'occupation), car les problèmes structurels préexistants du système pénitentiaire, associés à l'actuel manque aigu de ressources pour faire face à la COVID-19, pourraient conduire à une crise humanitaire.

36. Le Groupe se félicite de l'élaboration et de la validation, en décembre 2019, d'un plan national en faveur des droits humains, qui servira d'outil pour la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen périodique universel de 2016 et d'autres mécanismes internationaux des droits de l'homme. Il note cependant que l'approbation du plan par le Conseil des ministres, préalable à sa mise en œuvre, se fait encore attendre. Le Groupe se félicite également de l'élaboration du premier rapport périodique du Comité interministériel des droits de la personne au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, qui constitue une bonne occasion d'engager le dialogue avec le gouvernement haïtien sur les modalités de mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

III. Garantie d'un appui international cohérent et durable en Haïti

A. L'approche « Unis dans l'action », moyen d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

37. En octobre 2019, après plus de 15 ans de présence de maintien de la paix des Nations Unies, l'ONU est passée à une configuration plus axée sur le développement : la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti a cédé la place au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Le Groupe plaide ardemment pour une collaboration et une coordination étroites et durables entre le BINUH, l'équipe de pays des Nations Unies et les autres entités des Nations Unies, ainsi que les partenaires locaux et internationaux, en consultation avec le gouvernement haïtien, afin d'appliquer en Haïti le principe de l'unité d'action des Nations Unies. Le Groupe est d'avis que ce n'est qu'en agissant à l'échelle de tout le système et en travaillant en collaboration sur les efforts de paix, l'action humanitaire, la réduction des risques de catastrophe, le développement durable et les droits humains qu'il sera possible de répondre efficacement et effectivement aux besoins fondamentaux, de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et de réaliser les objectifs de développement durable. Le Groupe se félicite donc des efforts déployés par le BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies pour renforcer la coordination de leurs activités en définissant une vision commune et une approche globale de l'action des Nations Unies en Haïti, dont les résultats apparaissent dans le cadre stratégique intégré des

Nations Unies pour Haïti récemment élaboré. Ce cadre vise à concentrer les ressources politiques et programmatiques des Nations Unies sur les difficultés transversales et structurelles qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable. Il s'agit pour ce faire de travailler à la réalisation des objectifs de manière transversale plutôt qu'isolée ; de renforcer les capacités nationales plutôt que de s'y substituer ; d'inventer des réponses innovantes et des solutions de développement intégrées qui fonctionnent pour Haïti ; de réunir les efforts en mettant en place des partenariats pour un plus grand effet ; d'allier à un engagement à long terme des avancées emblématiques rapides ; d'écouter davantage de gens dans tout le pays. En parallèle, l'équipe de pays des Nations Unies prend des mesures pour relancer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le pays. Le Groupe apprécie également que le Secrétaire général ait déclaré Haïti éligible au Fonds pour la consolidation de la paix en juillet 2019, à la demande du gouvernement, car le Fonds peut jouer un rôle important dans le maintien de la paix en contribuant à la traiter à la racine certaines des causes profondes de la violence et des conflits.

38. Le Groupe se félicite de la rapidité avec laquelle l'équipe de pays des Nations Unies et le BINUH ont aidé les autorités haïtiennes à lutter contre la COVID-19 en adoptant une stratégie interinstitutions et multisectorielle. En cette période de crise sanitaire mondiale sans précédent, les pays en quête de soutien se tournent vers les Nations Unies. Les équipes de pays des Nations Unies nouvelle génération, sous la direction d'un système de coordonnateurs résidents indépendant, impartial et autonome, peuvent jouer un rôle essentiel en aidant les pays à résoudre la crise de la COVID-19 tout en restant concentrées sur la réalisation des objectifs ambitieux et porteurs de transformation du Programme 2030 et la promesse de ne laisser personne de côté. Une stratégie cohérente est appliquée en Haïti sous la direction générale du coordinateur résident, l'Organisation panaméricaine de la santé dirigeant la riposte sanitaire immédiate, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires coordonnant l'action humanitaire et le PNUD assurant la direction technique du volet socio-économique. Le Groupe appelle la communauté internationale à rester collectivement mobilisée, à fournir au système de développement des Nations Unies en Haïti les capacités dont il a besoin, et à le financer de manière complète, prévisible et pérenne afin d'accélérer les efforts de réalisation des objectifs de développement durable.

B. Maintien de l'engagement des donateurs en Haïti

39. Au cours de la dernière décennie, l'engagement des donateurs en Haïti a été stable, avec des variations annuelles d'une amplitude de 120 000 à 136 000 dollars (1,015 milliard de dollars en 2009 ; 1,135 milliard de dollars en 2013 ; 999 millions de dollars en 2018). La coopération bilatérale représente en moyenne 72 % de l'aide publique au développement. L'année 2010 et les années suivantes constituent une exception, l'aide publique au développement ayant nettement augmenté du fait de la solidarité avec Haïti suscitée par les terribles dégâts causés par le tremblement de terre de 2010 (2,9 milliards de dollars). Malgré la stabilité des flux vers Haïti, l'aide publique au développement a diminué en pourcentage du revenu national brut (RNB) au cours de la dernière décennie, passant de 15,1 % en 2009 à 10,2 % en 2018. En revanche, en 2018, les transferts de fonds représentaient 32,6 % du RNB, tandis que les investissements étrangers directs représentaient 1,1 %. En ce qui concerne les activités opérationnelles de développement des Nations Unies, les dernières données disponibles montrent qu'en 2018, Haïti a reçu 141,2 millions de dollars pour ces activités (84,1 millions de dollars pour les activités liées au développement et 47,1 millions de dollars pour les activités humanitaires), contre 196,7 millions de

dollars en 2013 (112,6 millions de dollars pour les activités liées au développement et 94 millions de dollars pour les activités humanitaires), ce qui représente moins de 0,4 % des 36,4 milliards de dollars dépensés au niveau mondial pour les activités opérationnelles de développement. Le Groupe a souligné à maintes reprises l'importance d'un engagement continu de la communauté internationale en faveur d'Haïti pour aider à mettre le pays sur la voie du développement durable et accroître l'efficacité de la coopération pour le développement.

40. Lors de sa visite à Washington, le Groupe a rencontré les institutions financières internationales pour s'informer de leurs initiatives en cours en Haïti. Le Groupe a appris que bien que le FMI ait annulé l'accord pour un prêt de 229 millions de dollars conclu en mars 2019 avec l'ancien Premier ministre d'Haïti, Jean-Henry Céant, en raison de la crise politique actuelle, il prévoyait de rester en contact étroit avec les autorités haïtiennes et comptait reprendre les discussions concernant un éventuel soutien dès que les conditions politiques seraient réunies. Le Groupe a été informé que le FMI avait révisé sa stratégie dans le sens d'une mise en œuvre plus progressive des mesures visant à promouvoir la stabilité macroéconomique, accompagnée d'un appui aux programmes sociaux. Le Groupe souligne que les politiques macroéconomiques et structurelles visant à soutenir la croissance économique doivent nécessairement être équilibrées par des dispositifs de protection sociale, en particulier pour soutenir les catégories les plus pauvres et les plus vulnérables de la population.

41. Dans le cadre de sa stratégie par pays pour 2017-2021, la Banque interaméricaine de développement a alloué plus de 1,3 milliard de dollars à la mise en œuvre de projets visant à contribuer à une croissance plus forte, plus inclusive et plus durable en faveur de la réduction de la pauvreté. Notamment, 463 millions de dollars ont été affectés au secteur des transports, 253 millions de dollars à l'eau et à l'assainissement, 175,5 millions de dollars au développement urbain et au logement, 75 millions de dollars à l'éducation et 40 millions de dollars au secteur social. Le Groupe appelle la BID à poursuivre son engagement de longue date en faveur d'Haïti, d'autant que les projets de la stratégie par pays pour 2017-2021 touchent à leur fin.

42. La Banque mondiale continue de soutenir les efforts d'Haïti en faveur du développement. La Banque entreprend actuellement trois grands projets dans le pays, pour un montant total de 175 millions de dollars, notamment dans les domaines de la modernisation des aéroports, de la résilience des zones rurales et de l'accès aux services de base. Une contribution de 40 millions de dollars a également été allouée pour la préparation aux catastrophes naturelles. En mars 2020, la Banque mondiale a lancé une stratégie, intitulée « Fragilité, conflits et violence 2020-2025 », qui pourrait être utile pour aider des pays comme Haïti à traiter les racines et les conséquences de la violence et à renforcer la résilience. Tout en se félicitant des projets mis en œuvre par les donateurs, le Groupe estime que ce n'est qu'en passant d'une démarche projet par projet à une démarche plus stratégique qu'il sera possible de faire avancer le développement à long terme d'Haïti. Il sait bien que trouver une solution à la crise politique actuelle contribuerait grandement à la réalisation de cette démarche stratégique à long terme.

IV. Conclusions et recommandations

43. **Au cours de la période considérée, le début de la pandémie de COVID-19 a empêché le Groupe d'effectuer sa visite annuelle en Haïti ; il s'est donc réuni par visioconférence avec un nombre moindre d'acteurs haïtiens. Il ne formule donc pas de nouvelles recommandations détaillées dans le présent rapport, mais note toutefois que nombre de ses recommandations antérieures sont toujours**

valables. En outre, étant donné le début de la crise sanitaire de la COVID-19, les recommandations du présent rapport visent à contribuer à l'atténuation des ramifications socio-économiques et humanitaires de la pandémie.

44. Profondément préoccupé par la situation actuelle en Haïti, le Groupe constate le cercle vicieux qui lie la crise politique et la détérioration de l'environnement socio-économique. Il importe de s'attaquer aux nœuds gordiens qui empêchent la réalisation de progrès réels et tangibles pour s'attaquer aux grandes difficultés politiques et aux défis du développement, à savoir le pouvoir et le rôle d'une petite élite fortunée, le dysfonctionnement du système politique, l'absence d'une fonction publique responsable et l'absence de progrès dans la révision constitutionnelle. L'exclusion sociale, l'insécurité et les inégalités économiques ainsi que la pauvreté généralisée sont les causes profondes de l'impasse politique actuelle et de la détérioration de la situation sécuritaire, alors même que l'incertitude politique empêche une amélioration rapide des conditions socio-économiques et humanitaires du pays. L'épidémie de COVID-19 ajoute à la difficulté car si elle n'est pas gérée comme il convient, elle risque d'aggraver les vulnérabilités existantes et d'exacerber les tensions politiques et sociales.

45. Le Groupe souligne la nécessité d'adopter une approche globale pour faire face à la crise multiforme à laquelle le pays est confronté. Il faut agir de toute urgence pour sortir de l'impasse politique dans laquelle Haïti est plongé depuis juillet 2018, laquelle a entraîné une méfiance croissante de toutes les catégories de la société envers le gouvernement et les institutions nationales. En même temps, aucune solution politique ne peut apporter une stabilité à long terme si des mesures efficaces ne sont pas prises pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, comme la pauvreté généralisée, les inégalités omniprésentes, y compris les inégalités entre les sexes, l'instabilité économique, le manque d'accès aux services sociaux de base, l'épuisement des ressources naturelles, la corruption, la faiblesse de la gouvernance et les violations des droits humains.

46. La conjonction de tous ces facteurs continue d'enfermer la population haïtienne dans des cycles de vulnérabilité récurrents et entrave la réduction des besoins humanitaires et la transition vers un développement durable. Le Groupe souligne que les mesures urgentes visant à sauver des vies doivent s'accompagner de mesures visant à s'attaquer aux facteurs socio-économiques des besoins, à renforcer la résilience face aux chocs futurs et à promouvoir le développement à long terme. Il est nécessaire de progresser nettement en ce qui concerne les liens entre interventions humanitaires, développement et consolidation de la paix, par exemple en articulant la gestion des risques et des catastrophes aux politiques environnementales, et l'insécurité alimentaire aux politiques agricoles. L'urgence est encore plus grande dans le contexte de la crise de la COVID-19, car il est clair que l'insuffisance des progrès enregistrés dans la promotion du développement durable a accru la vulnérabilité des pays. Une riposte à la COVID-19 efficace doit faire fond sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et saisir l'occasion de « reconstruire en mieux », conformément au principe de ne laisser personne de côté, consacré par le Programme 2030.

47. Le système des Nations Unies a un rôle important à jouer pour ce qui est d'aider le Gouvernement à relever les défis existants par une approche globale, de sorte que les activités visant à promouvoir la stabilité politique et la bonne gouvernance et à promouvoir et protéger les droits humains soient complétées par des efforts visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

48. Pour que ces efforts portent leurs fruits, il est essentiel que le gouvernement haïtien et ses partenaires de développement travaillent de manière bien coordonnée, efficace et cohérente.

49. Le Groupe présente au Conseil économique et social les recommandations qui figurent ci-après.

50. Le Groupe encourage le Gouvernement haïtien à :

a) Redoubler d'efforts pour engager avec tous les secteurs de la société un dialogue national authentique et ouvert à tous afin de surmonter les difficultés politiques et socioéconomiques du pays et de progresser vers la révision constitutionnelle et l'organisation d'élections municipales et parlementaires ;

b) Traiter de manière bien coordonnée les multiples volets de la crise COVID-19 aux multiples facettes en abordant simultanément ses dimensions sanitaire, humanitaire et socio-économique, ainsi que les aspects liés au développement ;

c) Collaborer plus étroitement avec les pays de la région dans des domaines d'intérêt commun tels que la migration, en particulier dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 ;

d) Accélérer les progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre de la décennie d'action ;

e) Accélérer la mise en œuvre des plans nationaux de développement conformément au Programme 2030 ;

f) Intensifier la réforme du secteur judiciaire, en mettant l'accent sur l'application des lois en vigueur, la garantie de l'état de droit, la lutte contre la corruption et l'impunité ;

g) Renforcer les efforts visant à promouvoir le plein respect des droits humains, notamment en s'attaquant à la violence sexuelle et fondée sur le genre. À cet égard, le Groupe appelle à une approbation rapide du plan national en faveur des droits humains par le Conseil des ministres et à sa mise en œuvre effective ;

h) Compte tenu de la vulnérabilité du pays aux ouragans et autres catastrophes naturelles, veiller à accorder une attention beaucoup plus soutenue à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation aux changements climatiques et à leur allouer davantage de ressources, tout en soutenant les efforts de préparation et les capacités de réaction, notamment en continuant à renforcer la direction de la protection civile ;

i) Envisager des moyens de collaborer plus étroitement avec le Fonds pour la consolidation de la paix et la Commission de consolidation de la paix.

51. Le Groupe recommande à la communauté internationale et aux autres acteurs du développement de faire ce qui suit :

a) Soutenir de manière appropriée et rapide les efforts déployés par Haïti pour prévenir et combattre la propagation de la COVID-19, notamment en lui fournissant les ressources nécessaires aux exigences du plan de lutte contre la COVID-19 dirigé par le Ministère de la santé publique et de la population ;

b) Augmenter de manière significative les contributions au Plan de réponse humanitaire 2020, y compris pour la réponse humanitaire à la COVID-19, afin de répondre aux besoins croissants du pays en matière d'aide humanitaire, de protection et d'alimentation ;

c) **Promouvoir la solidarité régionale, rester collectivement engagé en Haïti et travailler étroitement avec le Gouvernement haïtien en lui fournissant un soutien bien coordonné et cohérent afin d'atténuer l'impact socio-économique de la COVID-19 et de promouvoir le développement durable, conformément au Programme 2030 ;**

d) **Fournir un soutien important à l'équipe de pays des Nations Unies afin que le système des Nations Unies dispose des capacités et des ressources nécessaires pour aider réellement le Gouvernement haïtien à accélérer ses progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable ;**

e) **Fournir sur plusieurs années un financement adéquat, prévisible et flexible aux fins de la programmation de la transition, du redressement et de la consolidation de la paix afin de faciliter une action articulée dans le domaine de l'humanitaire, du développement et de la paix.**

52. **Le Groupe recommande aux entités du système des Nations Unies de faire ce qui suit :**

a) **Continuer à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement haïtien pour soutenir la riposte à la crise de la COVID-19 dans toutes ses dimensions et pour exercer leurs activités dans le cadre des priorités de développement définies par les autorités haïtiennes conformément au Programme 2030 ;**

b) **Collaborer étroitement avec les institutions financières internationales pour répondre à la crise sanitaire et socio-économique provoquée par la pandémie de COVID-19, compte tenu de la nécessité d'accorder une attention particulière au pays en raison de sa fragilité ;**

c) **Continuer d'intensifier ses efforts en vue de l'adoption d'une réponse globale de l'ensemble du système, s'appuyant sur une plus grande coopération et une meilleure complémentarité entre les activités qui favorisent le développement, la réduction des risques de catastrophes, l'action humanitaire et le maintien de la paix afin de mieux réduire les besoins, les risques et la vulnérabilité, de contribuer à lutter contre les causes profondes des problèmes du pays et de promouvoir le développement et la paix à long terme ;**

d) **Veiller à ce que le BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies maintiennent une collaboration et une coordination étroites afin de maximiser l'effet de leur action et de tirer le meilleur parti des ressources existantes ;**

e) **Assurer une capacité opérationnelle suffisante en Haïti pour répondre aux besoins humanitaires croissants et se préparer à la prochaine saison des ouragans. Le maintien et le renforcement de la présence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires dans le pays seront essentiels pour sensibiliser les parties prenantes et coordonner la réponse humanitaire.**

Annexe I

Déclaration du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti*

New York
6 novembre 2019

Le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti du Conseil économique et social a tenu une réunion extraordinaire le 31 octobre 2019 en raison de l'aggravation de la crise économique, de la détérioration de la situation humanitaire, de l'insécurité croissante et de l'impasse politique actuelle que connaît le pays. Il a entendu des exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), Helen La Lime, et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur de l'action humanitaire et coordonnateur résident par intérim, Fernando Hiraldo.

Le Groupe sait bien que la crise haïtienne présente de multiples facettes et qu'elle ne sera résolue que grâce à une solution politique conçue par et pour le peuple haïtien. Il incombe aux responsables haïtiens démocratiquement élus de trouver un compromis dans le respect des procédures légales. Le Groupe appelle toutes les parties haïtiennes à rejeter la violence et à s'engager d'urgence à résoudre pacifiquement les différends politiques par le dialogue. Seul un dialogue national global, inclusif et constructif permettra de définir rapidement la voie à suivre pour relever avec succès les défis politiques, sociaux, humanitaires et économiques auxquels le pays est confronté, rétablir la confiance et définir une vision commune pour le développement à long terme du pays. Le Groupe rappelle qu'il importe que le Gouvernement haïtien, qui en a la responsabilité première, s'attaque aux facteurs persistants d'instabilité et d'inégalité en Haïti. Il souligne que les efforts en faveur d'un dialogue national inclusif devraient s'accompagner de mesures visant à répondre d'urgence aux besoins socio-économiques et humanitaires des catégories les plus vulnérables de la population.

Le Groupe insiste sur l'impossibilité de parvenir à une paix et une stabilité durables si l'on ne s'efforce pas de garantir un développement durable et la sécurité économique pour tous les Haïtiens.

Il exhorte la communauté internationale à continuer de coopérer collectivement pour soutenir Haïti. Le Groupe exprime sa profonde préoccupation face à la détérioration de la situation humanitaire en Haïti et souligne l'importance d'une augmentation des contributions des partenaires internationaux au Plan d'aide humanitaire pour faire en sorte que les principaux besoins du pays en matière d'aide humanitaire et de protection soient rapidement et correctement satisfaits. Il souligne la nécessité de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. Il se félicite des progrès réalisés dans la lutte contre l'épidémie de choléra mais rappelle qu'il faut rester vigilant.

Le Groupe apprécie les efforts déployés par le BINUH et l'invite à poursuivre ses bons offices politiques et à continuer de se mobiliser pour aider à résoudre la situation et à assurer une collaboration efficace entre toutes les entités des Nations

* Le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti est présidé par le Canada et composé des représentantes et représentants permanents de l'Argentine, des Bahamas, du Belize, du Bénin, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, d'El Salvador, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, d'Haïti, du Mexique, du Pérou, de la Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le président du Conseil économique et social est membre de droit du groupe. Initialement constitué en 1999, le Groupe a pour mandat de suivre de près la situation en Haïti et de formuler des conseils concernant la stratégie de développement à long terme du pays.

Unies chargées des questions politiques, humanitaires, financières et liées au développement, ainsi qu'avec les autres partenaires locaux et internationaux présents en Haïti. Le Groupe reste activement saisi de la situation et continuera à suivre de près son évolution.

Annexe II

Expression de solidarité du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti envers Haïti pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)*

New York
8 mai 2020

Le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti, ayant tenu le 29 avril une réunion extraordinaire pour discuter de l'évolution de la situation en Haïti compte tenu de l'épidémie de COVID-19, exprime sa crainte que les pays les moins avancés comme Haïti ne soient frappés de manière disproportionnée par l'épidémie, étant donné la faiblesse des infrastructures sanitaires et les inégalités sociales et économiques sous-jacentes qui caractérisent ces pays. La pandémie COVID-19 risque d'aggraver la crise humanitaire et économique, de dégrader la situation des droits humains en Haïti et d'exacerber les vulnérabilités existantes, plongeant encore davantage de personnes dans la pauvreté dans un pays où 6 millions de personnes vivent déjà en dessous du seuil de pauvreté.

Le Groupe est en outre préoccupé par le fait que si l'urgence sanitaire de la COVID-19 et son impact socio-économique ne sont pas correctement gérés, la crise risque de devenir une catastrophe humanitaire, menaçant de réduire à néant certaines des avancées chèrement acquises par Haïti en matière de développement et de sécurité au cours des quinze dernières années. Quarante pour cent de la population du pays est maintenant en situation d'insécurité alimentaire, ce qui place Haïti parmi les 10 pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire dans le monde. Avec la fermeture des écoles, quelque 300 000 enfants sont désormais privés de leur repas scolaire quotidien, ce qui les expose à un grave risque de retard de croissance. L'arrivée de la saison des ouragans, qui dure de juin à novembre, menace d'aggraver encore les difficultés. Le Groupe craint également que l'impact de la pandémie de COVID-19 n'érode davantage la confiance des Haïtiens dans leurs institutions nationales, n'exacerbe les tensions politiques et sociales, ne provoque des violations des droits humains et ne soit un facteur de recrudescence de la violence et d'aggravation des problèmes de sécurité.

Il souligne que s'il faut agir immédiatement pour répondre aux besoins sanitaires et humanitaires d'Haïti, il convient également de poursuivre les efforts de promotion du développement durable et à renforcer la résilience du pays face aux chocs futurs. Le Groupe se félicite des mesures rapides prises par le Gouvernement haïtien, dont la responsabilité globale et l'obligation de rendre compte restent essentielles pour faire face à la crise, notamment la mise en place d'un comité scientifique multidisciplinaire et d'une commission multisectorielle pour aider le Ministère de la santé publique et de la population à gérer la pandémie, ainsi que l'élaboration du plan d'intervention sanitaire COVID-19.

Le Groupe se félicite en outre des efforts déployés par l'équipe de pays des Nations Unies et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) pour aider le

* Le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti est présidé par le Canada et composé des représentantes et représentants permanents de l'Argentine, des Bahamas, du Belize, du Bénin, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, d'El Salvador, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, d'Haïti, du Mexique, du Pérou, de la Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le président du Conseil économique et social est membre de droit du groupe. Initialement constitué en 1999, le Groupe a pour mandat de suivre de près la situation en Haïti et de formuler des conseils concernant la stratégie de développement à long terme du pays.

gouvernement haïtien à faire face aux conséquences socio-économiques, humanitaires et sécuritaires de la crise COVID-19, en particulier les efforts visant à renforcer la coordination et la cohérence de l'action humanitaire, du développement durable et des efforts de consolidation de la paix.

Soulignant que la crise mondiale de la COVID-19 nécessite une action et une solidarité mondiales, le Groupe consultatif ad hoc sur Haïti demande au système des Nations Unies, aux États Membres, aux donateurs, aux institutions financières internationales et à toutes les parties prenantes de se mobiliser collectivement et rapidement à l'appui de la prévention et de la réponse à la COVID-19 et de l'atténuation de ses conséquences humanitaires et socioéconomiques. Le Groupe appelle tous les acteurs à assurer un accès humanitaire rapide, sûr, complet et sans entrave, plus nécessaire que jamais pour faciliter la réponse à la pandémie. Il appelle également à soutenir le plan haïtien de lutte contre la COVID-19 dirigé par le Ministère de la santé publique et de la population et prie les États Membres de contribuer au plan d'intervention humanitaire pour Haïti ainsi qu'au Plan de réponse humanitaire global COVID-19 de l'Organisation des Nations Unies.

Le Groupe reste activement saisi de la situation et continuera à suivre de près son évolution.
